



Golfe Juan le 19/09/2024

Rapport du trésorier

18 Octobre 2024 – Cagnes sur mer

Mesdames, Messieurs Licenciés de notre Fédération,
Mesdames, Messieurs Présidentes et Présidents de club,
Mesdames, Messieurs Responsables de SCA,

Les comptes pour l'année sportive 2023-2024 ont été vérifiés et certifiés par notre expert-comptable Mme Corinne BORIE du cabinet A&S Expertise, sis 11 Chem. de l'Industrie, 06110 au Cannet. Les comptes ont été publiés sur l'espace public du site internet du Comité Départemental 06 afin qu'ils soient consultables.

Ce rapport est rédigé par le Trésorier du comité départemental 06, avec l'aide du Président Jean Lou FERRETTI.

Le résultat pour l'exercice 2023-2024 est excédentaire de **10 584€**

Il est plus facile de présenter un résultat excédentaire qu'un résultat déficitaire, et nous ne boudons pas notre plaisir d'afficher un résultat positif, alors que toutes les dépenses prévues au budget prévisionnel ont été réalisées. Cet excédent sera versé aux réserves du comité

départemental. Ces réserves permettront de proposer au vote de l'AG2024, des travaux de rafraîchissement du local fédéral de golfe juan, d'accueillir l'AGN 2024 dans de bonnes conditions, de remercier les bénévoles qui auront participé à la réussite de cette manifestation et de financer des actions supplémentaires en lien avec la stratégie sportive de notre fédération et de nos commissions.

Total des charges 28 892 €

Nous constatons une baisse des charges de l'ordre de 10%, soit 3256 €.

Cette baisse souligne une politique de contingence de nos charges régulières, en effet celles-ci augmentent de 2744 € malgré nos efforts pour rechercher les économies (téléphone, internet, assurance, impôt, syndic..), mais elle est surtout due à une réaffectation de dépense concernant le Championnat de France Apnée qui n'a pas été comptabilisé sur ce poste cette année alors qu'il l'était l'année précédente (réaffectation de 6 171 €).

Les bourses accordées aux licenciés du 06 de toute les commissions ayant réussi un diplôme d'encadrant ou de formateur, et aux athlètes maralpains primés en championnat de France (en particulier Apnée piscine) ont été versées sur demandes des présidents de clubs concernés

Les commissions ont poursuivi leurs activités de formation tout au long de l'année (commission technique et commission bio et environnement). La commission photo a organisé une manifestation sous forme d'une compétition qui a obtenu un beau succès de participation.

Le comité directeur a souhaité acheter des goodies (petits calepins et stylos aux couleurs du CODEP06), ces objets sont à disposition des commissions pour les séances de formation organisées par le CODEP06 (dépense 600€)

Total des produits 35 425 €

En symétrie des charges, nous observons une légère diminution des Produits.

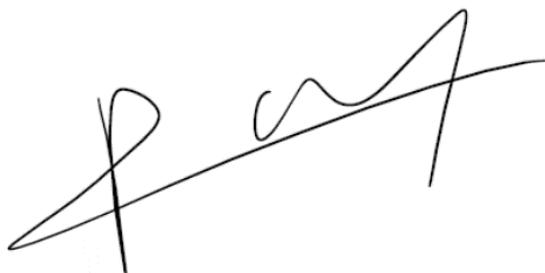
L'essentiel de nos produits provient, d'une part des licences et brevets, ce poste est stable depuis deux ans (13 800€) et d'autre part des différentes subventions. Ce dernier poste est artificiellement en baisse de 4000 € (15 000 € 2023-24 vs 19 000 € 2022-23) car j'ai souhaité isoler une subvention de 4000 € concernant la convention avec le conseil départemental 06 de



l'année précédente que nous avons encaissé en septembre 2023 et que nous faisons apparaître sur cet exercice comptable et qui concourt donc à augmenter notre résultat positif.

Les subventions représentent une partie importante de nos produits, elles représentent un levier important pour financer des activités ciblées en lien avec les politiques publiques, et une diversification de nos revenus qu'il est capital de conserver.

Je souligne le support sans faille des membres du comité et je remercie, les Licenciers, les Présidents et Présidentes de clubs, les Gérants et les Gérantes de SCA pour leur confiance.



Bernard ROUX

Trésorier
Comité départemental 06
FFESSM